



## BALISE V<sup>1</sup> : LES METHODES SOCIOLOGIQUES



Egalement dénommées méthodes de l'ethnos, elles apportent un regard sur les soins, la santé ou une profession soignante à partir du fonctionnement d'un groupe social identifié. Ethnos renvoie à ethnie, la sociologie se focalise sur l'action de groupe(s). Ces méthodes étudient donc un ou plusieurs groupes d'individus, avec ses spécificités.

La réalité sociale d'un groupe, d'une communauté est conférée par la production de signes communiquant cette appartenance et permettant aussi le processus de différenciation par la notion, complexe, d'identité. Ces marquages et les représentations sociales qu'elles génèrent sont les outils de décodage du réel.

Les courants importants de l'anthropologie, de l'ethnologie, de l'ethnographie et de la sociologie ont marqué le développement de ces méthodes. Ainsi, l'ethnologie n'est plus réservée aux tribus lointaines et s'ouvre à l'ensemble des groupes socialement identifiés : un service hospitalier, les infirmières, une association de patients sidéens, ... La sociologie, cousine plus contemporaine de l'ethnologie, souligne l'importance méthodologique de la distanciation entre le chercheur et le groupe observé, en particulier si le premier est issu du second<sup>2</sup>.

- Les principes de la méthode :

Pareille méthode est caractérisée par l'intérêt porté à un groupe socialement identifié, à ses habitudes<sup>3</sup>, sa dimension culturelle et ses règles<sup>4</sup> de fonctionnement pour lui-même ou, plus communément, par rapport à une problématique sélectionnée.

- Le chercheur travaille à la compréhension du ou des groupes sociaux à partir de leurs pratiques, leurs manières d'être, leurs points de vue sur ce qu'ils sont, ce qu'ils font, comment ils se décrivent eux-mêmes, comment ils décrivent leurs fonctionnements, leurs actions et le sens qu'ils y attribuent. La méthode est dite réflexive. Ici, la personne est à considérer qu'en tant qu'acteur et membre du groupe.
- L'expérience « *in vivo* » : la connaissance de l'être humain en société passe par le partage de son existence et la communication avec lui. Le chercheur s'immisce dans le groupe en participant à la vie sociale du groupe et en suscitant des explications de la part

---

<sup>1</sup> La treizième s'appelle *nu*.

<sup>2</sup> Notion de posture.

<sup>3</sup> Vous pouvez lire aussi « habitus ».

<sup>4</sup> Vous pouvez lire « norme ».

des membres sur ce qu'ils font. Ce processus est dit d'acculturation temporelle puisqu'il doit laisser sa propre culture de côté.

- Compte tenu du point précédent, la présence du chercheur dans le groupe, quelle que soit l'identité énoncée, produit un effet sur la situation. Cet effet sera différent suivant le personnage que le chercheur choisit de jouer. Un biais<sup>5</sup> important est qu'il est impossible d'affirmer que ce qui se produit en présence du chercheur se produirait hors de sa présence. Peneff, pour son étude sur les urgences, avait endossé le tablier de brancardier. Le scénario de ce « masque » doit être étudié et déterminé en fonction de l'objet de la recherche ; la question est celle de l'intégration ou « *membership* ».
- Il existe trois façons de faire partie d'un groupe et donc d'y être intégré.
  - \* L'intégration périphérique : le chercheur participe à certaines activités, il entre et sort du groupe à sa convenance, en fonction des impératifs du dispositif de recherche. Il énonce son statut de chercheur en définissant aussi les plages horaires d'observation.
  - \* L'intégration active : il joue un rôle au sein du groupe mais en périphérie de celui-ci.
  - \* L'intégration complète : il est membre du groupe et on parle alors d'immersion<sup>6</sup> totale. Cette immersion peut être d'opportunité car il est déjà dans le groupe ou l'institution sous un autre statut. Le chercheur est observateur interne. Cette immersion peut s'opérer également par conversion temporaire.
- La révélation de l'identité de chercheur renvoie au positionnement éthique, balancé par les différents biais attendus.
- Le rapport implication/distanciation : comme en méthode clinique, l'implication du chercheur est objet de connaissance. Le travail de distanciation diffère en fonction du degré d'immersion dans le groupe.
- L'approche est qualitative, la recherche s'intéresse à comprendre la vie du groupe. Le nombre de sujets n'est pas important mais leur variété, plus encore leur représentativité doit être significative par rapport au groupe d'appartenance.
- Le compte rendu donne la priorité au témoignage de l'observateur par rapport à ce qu'il a vu et entendu et par rapport aux coutumes et aux écrits du groupe. C'est un travail d'interprétation en tant que traduction de son témoignage. Les mots utilisés par le groupe gardent leur puissance de langage contextuel, ceux utilisés par le chercheur sont la traduction de sa perception et de sa compréhension des choses pendant l'observation. De

---

<sup>5</sup> Ultérieurement, nous étudierons l'observation comme outil d'enquête.

<sup>6</sup> Concept anthropologique.

retour du terrain, le chercheur utilise une approche théorique pour proposer une ou plusieurs interprétations des phénomènes observés.

- Les résultats ne prétendent pas être généralisables, ils sont contextuels. Ils peuvent être transférables à d'autres groupes ayant des caractéristiques similaires.

- Le statut de l'hypothèse :

Dans ce type de démarche, le chercheur n'a pas d'hypothèse de départ, si ce n'est une question qui l'intéresse quant à la compréhension d'un phénomène, d'un groupe, de faits sociaux, ... L'exercice n'en est pas pour autant dénué de difficultés à se défaire d'hypothèses aprioristes, de tout projet préconçu. Dans un premier temps, il convient de rester ouvert à toute éventualité, tout noter sans encore faire de tri.

Le chercheur entre dans le groupe avec un thème qui l'intéresse mais l'objet de la recherche se construit au cours de l'observation.

La découverte d'une « tribu » est encore envisageable en revisitant le sens de cette notion. D'autre part, ce type de méthode peut être organisé sur un départ théorique. En fonction de la documentation dont le chercheur dispose au préalable, il peut déjà se faire une idée de ce qui mérite plus particulièrement d'attirer son attention ou révéler des plages encore inexplorées. La connaissance des écrits lui permet de préciser la problématique de recherche. L'excès de méticulosité, en ce sens, peut être contre-productif car il va limiter l'objet de son observation à l'attendu perdant ainsi son statut de naïf et la richesse de l'inattendu. Les apports théoriques se font également par l'apport d'un ou plusieurs modèles théoriques.

- Les outils d'accueil et de recueil des données :

- *L'observation participante* : la notion d'observation est large ; elle désigne à la fois ce qui se passe par le regard mais aussi ce qu'il entend et perçoit comme données par l'ensemble de ses sens. L'observation nécessite sa présence sur le terrain, cette présence rend toute observation participante. En effet, la présence de l'observateur crée un phénomène et une interaction avec et entre les personnes présentes dans une situation.

L'observation est neutre si le chercheur se positionne en tant que spectateur. Elle est participante s'il est acteur dans le groupe<sup>7</sup>. On ne peut comprendre un groupe qu'en partageant son existence au quotidien, en s'y intégrant sans grille pré-établie

---

<sup>7</sup> Ce concept a été développé par Malinowski, dans *Les Argonautes du Pacifique occidental*.

d'observation. Cette observation sera d'abord globale et narrative<sup>8</sup> pour ensuite se focaliser sur certains phénomènes.

- *L'entretien ethnographique* : il peut compléter l'observation participante, il est une situation provoquée par le chercheur en fonction d'un objectif, tout en évitant de donner à l'« autre » la sensation d'être enquêté. Cet entretien peut être individuel ou de groupe. Il rejoint, en sa forme, celle du récit de vie.
  - *L'étude de documents* : des données peuvent recueillies à partir de documents appartenant au groupe, ou à certains de ses membres. Les documents officiels, comme registres, archives, journaux, législation, etc., donnent de l'information sur l'organisation et la structure du groupe. Les documents personnels, antérieurs ou non, à l'arrivée du chercheur, peuvent être contributifs. Ainsi, face à un groupe de malades où il est difficile de partager leur quotidien, il est opportun de leur demander de tenir un cahier recueillant ce qu'ils vivent au quotidien. Le passage par l'écriture offre certains avantages : pudeur, introspection, réflexivité.
  - *Le questionnaire* : plus rarement, il permet de quantifier certains positionnements.
- Les passages obligés de la méthode :
- *Définir une question de recherche* qui s'intéresse à la compréhension d'un phénomène dans un groupe socialement identifié. La question peut être large ou centrée en fonction des publications antérieures sur le groupe, sur des groupes similaires ou sur le phénomène. La revue de littérature participe à l'élaboration de la problématique.
  - *Construire un dispositif de recherche* : il détermine un cadre tout en laissant suffisamment de souplesse pour l'écoute de l'imprévisible. Le chercheur doit donc définir le terrain et ses caractéristiques, se préparer à la rencontre du groupe en insistant sur son implication. Il travaille en particulier à énoncer sa représentation du groupe ; autrement dit, il doit se questionner sur son rapport aux idées et aux gens qui sont au centre de sa démarche.

Exemple : gestion du risque de MST chez les prostitué(e)s.

Ce dispositif réclame souvent de négocier votre intervention avec les institutions en cernant, entre autre, votre degré d'immersion, votre posture ainsi que les limites de votre étude. Dans ce cadre, il faut se poser la question du retour d'informations<sup>9</sup> auprès des

---

<sup>8</sup> Une balise sera consacrée à l'observation.

<sup>9</sup> Ce *feed-back*, souvent réclamé, réclame une grande circonspection dans sa forme comme dans son contenu. Deux produits sont souvent une voie utile.

acteurs et des institutions. Il faut également établir la durée et la planification de l'observation comme préparer l'outil de recueil, soit le journal de recherche.

- *Entrer dans le terrain* : c'est négocier sa qualité de membre, être accueilli et ainsi aller à la rencontre du groupe. L'objectif est de se faire accepter, d'obtenir un certain degré de confiance, climat susceptible à la transmission d'informations. La volonté de comprendre l'autre avec le respect de sa différence est souvent la garantie d'une communication efficiente<sup>10</sup>.
- *Vivre le quotidien du groupe* : se familiariser avec ses us et coutumes, son langage, leurs façons d'être et de faire en participant aux activités du groupe. Il est parfois nécessaire d'inciter les personnes à décrire les situations<sup>11</sup>, à analyser avec eux ce qu'elles vivent. Il convient de recueillir, sans limites, leurs expériences et le sens qu'elles y attribuent. Le chercheur se focalise, en particulier, sur les marquages du groupe : ce qui les caractérise et ce qui les différencie<sup>12</sup> des autres.
- *Prendre des notes* : indiquer régulièrement ses actions et observations sans négliger certains paramètres chronologiques, circonstanciels, contextuels. Ces notes seront complétées par vos remarques et votre ressenti.
- *Revoir les notes* régulièrement (aussi) : cette démarche « réflexive » vise à construire des catégories, des regroupements thématiques. Cette étape permet de tester la fiabilité de l'interprétation en faisant des retours vers le groupe ainsi que de resserrer l'objet de la recherche. Il peut s'avérer à ce stade d'adapter la stratégie de collecte des données sur certaines situations fortement chargées ou sur certaines parties du groupe.
- *Travailler son rapport implication/distanciation* : il faut sans cesse penser que l'on est un étranger et que la perception des événements que l'on a est pour partie liée à sa culture, processus dont on ne peut se démettre totalement. Il faut donc faire avec elle, sans dissimuler cette limite.
- *Ecrire le journal de recherche* : non seulement pour organiser les données recueillies, mais aussi en décrivant ce qui relève de son évolution personnelle, de ses doutes, de sa compréhension des événements et des explications données.
- *Rédiger le compte rendu de recherche* : Il est essentiel de différencier la description de l'enquête, qui est votre témoignage, de l'interprétation.
  - \* La phase de description témoigne de votre observation, de ses étapes et du déroulement de l'enquête. Elle présente les données « brutes » telles qu'elles ont été

---

<sup>10</sup> Cette remarque dépasse de loin le cadre de ce cours de Méthodologies.

<sup>11</sup> C'est l'entretien d'explicitation que nous étudierons plus avant dans cette matière.

observées ou recueillies ; y est énoncé le sens attribué par les membres du groupe. Il s'agit d'une écriture de la différence ou « de l'altérité par l'altérité ». Il ne s'agit pas ici de faire l'inventaire<sup>13</sup> mais plutôt, à partir de faits concrets d'établir des relations. La démarche d'intelligibilité d'un phénomène n'est possible que si celui-ci est relié à la totalité sociale dans laquelle il s'inscrit.

- \* La phase interprétative s'appuie sur des références théoriques lui permettant de découvrir le sens, les sens des données accueillies. Cette confrontation des « anecdotes » à un ou plusieurs champs théoriques peut donner lieu à la formulation d'hypothèses interprétatives. Il est possible de comparer les résultats avec ceux issus d'autres groupes en repérant les similitudes et spécificités. Il s'agit bien d'une connaissance compréhensive d'un groupe. L'aspect suivant de cette interprétation est formulée en terme de transférabilité des résultats obtenus pour en sortir des principes, c'est en quelque sorte déplacer le débat à l'être humain en général.

Les données sont toujours et impérativement discutées au regard de la posture du chercheur, de son intégration, du travail de son implication, du vécu même du chercheur. L'ensemble du dispositif de recherche est ainsi (ré-)interrogé en développant une réflexion critique sur la recherche et la validité des résultats.

- Conclusion :

La recherche avec les méthodes sociologiques nous informe de la réalité de vie de certains groupes sociaux, de leurs habitus, des marquages sociaux et des représentations qui se construisent et évoluent. Dans le domaine de la santé, l'approche peut être celle de l'épidémiologie<sup>14</sup>, des conduites particulières face à une problématique de santé ou encore des phénomènes d'institutionnalisation. Elle s'intéresse également au rapport qu'un groupe social entretient avec la maladie, la santé, la thérapeutique.

En ce sens, elle étudie un phénomène dans ce qu'il produit comme organisation, culture, habitudes de fonctionnement, règles et pratiques de vie d'un groupe. Il ne s'agit pas ici de trouver une solution aux problèmes, de prescrire une conception, de normaliser. Du contraire, il s'agit plutôt de tenter de comprendre comment fonctionne ce groupe, de mettre en évidence le sens attribué par ce groupe au phénomène considéré. La finalité relève de la qualité des soins envers ce groupe et d'autres pour lesquels l'étude est transférable.

---

<sup>12</sup> Cf. notion d'identité.

<sup>13</sup> La prétention d'exhaustivité est un leurre !



## QUE CHOISIR ? $\theta$ ? $\iota$ ? $\kappa$ ? $\lambda$ ? $\mu$ ? $\nu$ ?



### Comment choisir une méthode de recherche ?

Le choix d'une méthode de recherche se fait parfois par défaut dans la mesure où l'apprenti chercheur ne connaît qu'une seule méthode, s'épargnant ainsi la problématisation méthodologique. Votre bagage est désormais bien large et vous autorise donc à vous questionner sur les choix envisagés et utilisés dans la démarche, et ce à chaque instant de celle-ci. Cette critique, essentiellement épistémologique, de la méthode choisie et de son influence sur le déroulement de cette recherche.

Le choix peut être fait *a priori*, en fonction de ses affinités à la méthode et l'intérêt réside alors dans le développement d'un domaine d'expertise dans une méthode. Le choix le plus éclairé tient compte des avantages et intérêts autant que les inconvénients et limites de chaque méthode comparativement. Comment procéder ?

- Identifiez l'ensemble des méthodes qu'il est possible d'utiliser compte tenu de l'avancement de la réflexion menée sur l'objet ou le thème de la recherche. Pour chacune des méthodes retenues, transformez votre question de départ en une question de recherche modélisée par la méthode et ses principes.
- Repérez les intérêts et limites de chaque méthode pour le thème ou le sujet étudié.
- Évaluez leur faisabilité sur le terrain de recherche.
- Arrêtez votre choix sur une méthode de recherche et argumentez votre position épistémologique.

Ce processus de choix est mis en œuvre dans et par la seconde partie de votre mésoEI ; manière bien à elle d'être opérationnelle<sup>15</sup>.

### Comment élaborer un protocole de recherche ?

Cette étape peut être un moyen, au même titre que le plan de recherche, de visualiser l'avancement de la recherche. Le protocole de recherche est aussi le moyen permettant de négocier votre intervention sur le terrain, il prend la forme d'un contrat reprenant différentes clauses. Il est aussi le témoin de votre engagement dans cette formalité dénommée : « épreuve intégrée ».

---

<sup>14</sup> qui mêle de plus en plus environnement social et morbidité.

<sup>15</sup> au moins pédagogiquement !

- L'identification de la recherche : titre et dates prévues.
- L'identification de l'équipe de recherche et du lieu de recherche. Cette identification peut prendre la forme d'un micro-CV. Il peut être nécessaire de préciser le nom des garants.
- Le résumé et les mots clés, en une page, du projet de recherche. Il précise les objectifs, l'hypothèse ou la question théorisée, la ou les méthodes de recherche envisagées, les principaux éléments du dispositif de recherche.
- Le résumé de la problématique pratique de la recherche. Il situe votre projet par rapport à l'état actuel des connaissances et des pratiques. Il fait l'état des lieux sur la question, en citant les principaux travaux antérieurs<sup>16</sup> qui ont concouru à la décision. Il développe l'intérêt de la question de départ pour l'avancement des connaissances.
- Les objectifs de la recherche. Ils précisent les bénéfices attendus et les perspectives tant dans le domaine des connaissances que dans celui du changement ou des pratiques.
- La pertinence du projet de recherche. Il est nécessaire de justifier de son intérêt pour le patient, pour la communauté, la profession, la science. Cette pertinence passe par l'éventuelle utilisation des résultats de la recherche<sup>17</sup>.
- L'hypothèse ou question de recherche est définie, précise et clairement énoncée. Elle peut donner lieu à une définition des termes utilisés, elle précise le champ et le corpus théorique de référence.
- La ou les méthodes de recherche envisagées.
- La population observée : ses caractéristiques, l'échantillonnage, ...
- La construction du dispositif de recherche.
- Le test de faisabilité et de validité du dispositif comme des outils de recueil de données.
- La planification de la recherche, soit le calendrier.

A l'essai !

---

<sup>16</sup> leurs conclusions.

<sup>17</sup> généralisabilité, transférabilité, répliquabilité...